

Master Urbanisme et aménagement

Parcours Urbanisme et Développement

Objectifs

Les diplômés sont destinés à conduire des études stratégiques pour un territoire, à préparer et réaliser des documents d'urbanisme et de planification, à élaborer des projets urbains, à assurer la maîtrise d'ouvrage pour des opérations d'aménagement ou de production du domaine bâti, en tenant compte des implications environnementales et sociales sur leur contexte. Un objectif de professionnalisation. Après évaluation, la formation a été admise au sein de l'Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (APERAU) et homologuée par l'Association of European Schools of Planning (AESOP). Ce double label permet en outre à nos diplômés d'obtenir rapidement une reconnaissance par l'Office public de Qualification des Urbanistes (OPQU). Cette accréditation par les milieux professionnels et universitaires s'est construite à partir d'une organisation originale des enseignements.

Conditions d'accès

Bac+3 en Master 1, Bac+4 en Master 2 ou sur validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'accès à cette formation est également possible si vous êtes en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou si vous avez interrompu vos études initiales depuis plus d'un an.

Vous pouvez aussi accéder à cette formation par les différents dispositifs de validation des acquis (VAE, VAPP 85 et VES). Pour toutes ces situations, il convient de contacter au plus tôt le bureau REVA du service de Formation Continue.

Poursuite d'études

La finalité du Master est professionnelle, mais le grade permet, dans les conditions fixées par les écoles doctorales, de poursuivre par une thèse. L'équipe de recherche (EA2219) à laquelle est adossé le Master propose des axes de recherche dans les domaines de la conception, de l'aménagement et de la gestion du cadre bâti et de l'environnement.

[➔ Voir les enquêtes de l'Observatoire de l'UBO](#)

Insertion professionnelle

Dans le domaine de l'urbanisme ou du développement local, les diplômés peuvent exercer au sein de structures d'étude, de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage : dans le secteur privé (cabinets d'études, de promotion immobilière, agences de développement territorial, organismes de gestion intégrée) ; dans le secteur public et para-public (collectivités, agences d'urbanisme, opérateurs de l'habitat social ou des politiques publiques sectorielles (habitat, transports, énergie, espaces publics, services urbains...)).

Ils peuvent occuper les emplois suivants : Chargé(e) de planification ; Chargé(e) d'études ou de recherche, chef de projet, monteur(se) d'opérations, chef de service études, directeur/directrice d'études.

[➔ Voir les enquêtes de l'Observatoire de l'UBO](#)

Infos pratiques

Faculté des Sciences et Techniques à Brest

Contacts

Responsable formation : Patrick DIEUDONNE

Programme

M1

Semestre 7

Gouvernance et Aménagement	80h
Les dynamiques des espaces et ruraux	60h
La ville et ses mutations	80h
Pratiques du projet de territoire	50h
Atelier professionnel	48h
Développement de projet : état de la question	6h
Anglais	24h

Semestre 8

Les instruments de l'aménagement	84h
Milieux naturels et ruraux : activités et développement	64h
La ville : urbanisme et aménagement	84h
Pratiques du projet de territoire	62h
Atelier professionnel	48h

Développement de projet : définition et mise en oeuvre	6h
---	----

M2

Semestre 9

Organisation et mutations des territoires aménagés	72h
Le développement de projets de territoire	84h
Organisation et animation des activités	72h
Analyses critiques des projets urbains	48h
Atelier professionnel	48h
Anglais	24h

Semestre 10

Prise en compte de l'environnement dans les projets	72h
Gestion de la ville	48h
Anglais	24h
Stage professionnel	
Atelier professionnel	48h

Dernière mise à jour le 16 février 2017